

leur était donné par les loges, et ils obéirent. Le rédacteur parlementaire de "*La Vérité*" a affirmé par deux fois avoir vu ce geste, et M. Cornély, dans le *Matin*, et un autre journaliste, s'en sont également portés témoins.

Quel grand intérêt la franc-maçonnerie avait-elle à substituer au cabinet du franc-maçon Méline, le cabinet du franc-maçon Brisson ? Dans le siège d'une place, les travaux d'approche doivent préparer l'assaut ; et tel est fait pour ceux-là, qui n'est point propre à ceux-ci. M. Méline, par ses promesses et ses enjôlements, a su achever de paralyser les assiégés. Et comme s'il eût voulu dire qu'il était bon, lui aussi, pour l'assaut, il s'est hâté de promulguer le nouveau décret sur les fabriques paroissiales.

Mais la franc-maçonnerie a jugé M. Brisson et les ministres qu'il a choisis plus propres que lui à accomplir ce qu'elle a décidé de faire maintenant.

Annuaire de l'Université Laval

Nos remerciements pour l'envoi du numéro 42 de l'Annuaire de l'Université Laval.

A part les renseignements qui nous mettent au fait des opérations de l'année académique 1897-98, l'Annuaire contient l'allocation du Recteur, prononcée à la séance de clôture du 20 juin dernier ; une longue biographie du cardinal Taschereau, par M. l'abbé O. Mathieu ; une notice biographique de Sir J.-A. Chapleau et de M. N. Olivier ; l'adresse de l'Université Laval au nouveau lieutenant-gouverneur, suivie de la réponse de ce dernier, et l'adresse des élèves du Petit Séminaire au nouvel archevêque de Québec, le lendemain de son intronisation.

CAVOUR

1810-1861

(Suite)

Combien d'erreurs se cachent souvent dans les enthousiasmes du présent, et qui se dégagent lentement sous l'action du temps !

Mais ces occupations agraires ne pouvaient suffire à un esprit dont l'activité se développait avec l'âge. Il voyagea. En 1834,